

demeuriez, vous pourriez avoir un foyer confortable dont vous aurez raison d'être fiers.

Voilà un exemple des promesses du parti libéral lors de la campagne de 1945. Depuis, le Gouvernement a délibérément renié toute la responsabilité que sous-entendaient ces promesses, qu'il a tout simplement mises de côté.

Le Gouvernement devrait nous renseigner sur la situation et nous dire pourquoi elle ne s'est pas améliorée. A mon sens, l'une des raisons c'est qu'il n'a pas utilisé les pouvoirs à sa disposition. Les honorables députés se souviennent sans doute que le 1er avril 1946 le ministre de la Reconstruction (M. Howe) a annoncé à la Chambre que le Gouvernement ne réglementerait plus la distribution des matériaux de manière à les affecter à certaines entreprises particulières. Le Gouvernement abandonnait la partie, alors qu'il aurait pu prendre des dispositions en vue d'affecter les matériaux disponibles à la construction de logements. Cette politique a eu pour conséquence inévitable l'affectation de ces matériaux à l'érection de salles de cinéma et d'autres édifices dont on aurait pu se dispenser jusqu'à ce que le Gouvernement eût fourni les maisons nécessaires aux anciens combattants et aux autres personnes.

Cette malheureuse erreur, qui a permis l'utilisation des matériaux pour la construction d'immeubles autres que les maisons, a également occasionné l'emploi de la main-d'œuvre à d'autres fins. Les ouvriers manquaient, voilà une raison. Le Gouvernement eût-il songé sérieusement aux promesses qu'il a faites en 1945, il aurait assumé, au moins dans une certaine mesure, les responsabilités qui lui incombait après les élections de 1945. Il aurait mis à la disposition des constructeurs de maisons les matériaux et la main-d'œuvre disponibles.

Aujourd'hui, l'adjoint parlementaire au ministre a comparé des chiffres intéressants; il tenait vivement à mettre en regard les données canadiennes avec celles du Royaume-Uni. Je signale à tous les députés impartiaux qu'une telle façon de procéder est inéquitable. Un bon moyen de juger l'échec du Gouvernement en matière de logement eût été de comparer les progrès réalisés avec les résultats que les moyens dont il disposait lui auraient permis d'obtenir s'il avait eu l'énergie et la volonté nécessaires pour s'attaquer au problème.

La Chambre se souvient que le 22 juillet 1946, le ministre a formulé une déclaration intéressante sur la pénurie de logements. La crise, disait-il, était grave. Il a signalé qu'on manquait alors de 150,000 maisons mais que, même si le Gouvernement construisait les

60,000 maisons qu'il se proposait de bâtir pendant l'année, la crise se serait aggravée de 20 p. 100 au printemps 1947.

Quand le ministre formulera-t-il à la Chambre un semblable exposé des circonstances? Il est temps qu'il nous renseigne. Le 15 juillet, l'an dernier, j'ai prié le ministre de nous donner le nombre approximatif d'habitations d'urgence dont nous avions besoin. Il n'était pas question de bonnes habitations régulières mais bien de logements convenables pour ceux qui en avaient un besoin réel et pressant. Le ministre n'a pas voulu donner de renseignements à la Chambre, malgré ma demande.

Je prie maintenant le ministre de nous donner tous les renseignements disponibles sur la pénurie de logements au Canada. Par exemple, je sais que dans la ville où je demeure les conditions ne se sont pas le moins améliorées. J'apprends par les journaux d'aujourd'hui que le commissaire du bien-être, dans un rapport qu'il a soumis hier au comité du bien-être civique, à l'hôtel de ville de Toronto, a précisé qu'à Toronto la situation est aussi grave que jamais et que de 6,000 à 7,000 familles doivent vivre dans des logements qui ne sont pas satisfaisants. Oui, nous entendrons avec plaisir le ministre nous donner un aperçu convenable de la situation en ce qui a trait à la pénurie de logements.

J'ai mentionné l'une des excuses que le ministre a fabriquées. J'en examine une autre qui n'est en réalité qu'un prolongement de la première. Le ministre recherche toutes les occasions de faire retomber le blâme sur les gouvernements provinciaux et les municipalités. Les honorables députés se rappelleront son empressement à laisser tomber la partie du programme de construction de 12,000 habitations qu'on avait annoncé à Vancouver l'automne dernier, dès qu'il a vu une occasion de chercher querelle au premier ministre de l'Ontario à propos d'un bill, intitulé bill des locataires de la Couronne et des services provinciaux-municipaux, présenté à l'Assemblée législative de l'Ontario à la dernière session.

Le très hon. M. HOWE: Des locataires de l'Etat fédéral.

M. FLEMING: Les municipalités ont fait plus que le Gouvernement ne veut le reconnaître. Le fait est qu'on a rejeté sur elles une trop lourde partie du fardeau, une part disproportionnée à leurs ressources financières et qu'elles sont loin de pouvoir supporter.

Il est bon de se rappeler que, tout en précisant son opposition à toute forme d'aide, caisse de compensation en vue de la réduction des loyers ou apport financier, le Gouvernement n'a montré aucune répugnance

[M. Fleming.]